



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131217-37657-DE-1-1_0
Date de signature : 19/12/13
Date de réception : jeudi 19 décembre 2013
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.774**

Séance publique du

17 décembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : MUSEUM D HISTOIRE NATURELLE - CONSEIL REGIONAL - DEMANDE DE
SUBVENTION- SCIENCES PARTICIPATIVES**

Le 17/12/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/12/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Madame Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. François HAMY à Mme Marie José VALETA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Patricia LARNAUDIE

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



08.08

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 17/12/13

GC

RAPPORTEUR : Mme Michèle JONES

-

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : MUSEUM D HISTOIRE NATURELLE - CONSEIL REGIONAL - DEMANDE DE
SUBVENTION- SCIENCES PARTICIPATIVES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Muséum d'Histoire Naturelle accueille chaque année un grand nombre d'enfants dans le cadre d'ateliers scientifiques sur les thèmes de l'évolution, la biodiversité, la préhistoire et les sociétés humaines. En 2012, 7 444 enfants ont ainsi participé à 379 ateliers encadrés par deux médiatrices.

Les scolaires sont largement majoritaires, représentant 80 % des enfants, alors que les collèges ne représentant que 20 % de ce public. Les lycées sont quant à eux absents, sauf exception, compte tenu des programmes chargés et du peu de temps dont ils disposent.

Avec l'appui de l'Inspection Académique, le musée souhaite développer des activités spécifiques pour les lycées, grâce à des aménagements horaires et des thèmes spécifiques inscrits au programme des classes de seconde et première.

Ces ateliers comporteraient trois visites (*une au musée, une sur le terrain, une au lycée*) sur la biodiversité et de la géologie. Cinq lycées d'Aix, Marseille, Aubagne et Vitrolles seraient concernés.

Le coût de ces ateliers (*rémunération des médiatrices scientifiques, matériel pédagogique et transports en bus*) serait pris en charge par la Région à hauteur de 2 500 € par classe, soit un total de 12 500 € pour 5 classes de cinq établissements.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues de bien vouloir :

- **DEMANDER** à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au titre de la Culture scientifique (*Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*) une subvention de 12 500 € pour l'organisation d'ateliers sur la biodiversité et la géologie à l'attention de cinq établissements du département.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.
- **AUTORISER** Monsieur Le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de la somme de 12 500 €

2013.774 - MUSEUM D HISTOIRE NATURELLE - CONSEIL REGIONAL - DEMANDE DE SUBVENTION- SCIENCES PARTICIPATIVES

Présents et représentés	: 49
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/12/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**